

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1952/SG/FP mettant à la disposition du ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports des instituteurs volontaires de l'aide technique

n° 75-1952/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 octobre 1975

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1975

Date du numéro
25 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Les volontaires de l'aide technique ci-après nommés, sont, pour compter du 9 septembre 1975, date de leur arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, pour servir en qualité d'instituteurs au service de l'Enseignement Public du 1° degré, services comptant du 1° septembre 1975. M. Dabard Pierre, instituteur à l'école public de Daddato, M. Herat Jean-Pierre, instituteur à l'école publique d'Andaba, M. Sicard Bernard, instituteur à l'école publie de Daasbyot.